

# Mémoires...



Mémoires

Max Belouzas

Marc Morvan - Véronique Brod

7/10

10/10

11

15



# Mémoires des esclavages

**L** association "MÉMOIRES DES ESCLAVAGES", créée à l'initiative de Max Relouzat, rencontre un succès indéniable. En effet, dès son démarrage, la souscription a reçu un fort courant de sympathie et a suscité l'intérêt de très nombreuses personnes. La vente des 150 estampes est bien évidemment un encouragement financier très fort. C'est aussi une confirmation, s'il en fallait une, que le projet de sculpture "Mémoires" est vraiment en phase avec une demande de sens dans la société actuelle.

Mais cette démarche se doit d'être expliquée pour mettre un terme immédiat à toute tentative de récupération idéologique. Ainsi qu'aime à le raconter Max Relouzat, il a déjà eu à se positionner fermement sur ce que ne signifie pas ce projet.

Alors qu'il rencontrait des personnes dans le cadre d'une exposition/vente de l'estampe, un individu est venu lui dire : "Vous avez raison M. Relouzat, l'heure de nous-même a sonné."

Ce à quoi Max a répondu : "Si vous voulez dire que l'heure de Max Relouzat, mais aussi de M. Martin, de M. Ben Soussan, de M. Bernstein ou encore de Geronimo Karadec est venue, alors je suis d'accord avec vous. Mais cette sculpture a été conçue en mémoire de TOUS les esclavages, pas pour servir la cause d'un clan contre un autre".

Et c'est cette universalité de la démarche qui fait sa force. Car que nous soyons nés ici ou ailleurs dans le monde, il n'existe pas d'Histoire sur la terre qui n'ait pas comporté, ou qui ne comporte encore, de marques indélébiles d'esclavages.

Il ne s'agit pas d'un esclavage, mais des esclavages dans leur ensemble. Et tous les humains sont concernés, hommes, femmes et enfants.

Notre Histoire à tous, quelle soit antique ou contemporaine, comporte des cicatrices innombrables laissées par cette ignominie. Populations déplacées, êtres humains considérés comme des objets pouvant être possédés par d'autres êtres humains, enfants privés de toute éducation et asservis pour le profit de quelques uns, les exemples se retrouvent dans toutes les

civilisations et à toutes les époques.

Aussi, cette démarche ne s'adresse-t-elle pas à un groupe de personnes, elle ne défend aucune idéologie, elle n'enferme personne ni en elle ni hors d'elle, elle se veut universelle et en appelle à la conscience de l'humanité toute entière.

Aussi, c'est à toi, individu, habitant de notre planète Terre que ce message s'adresse. Peu important ta couleur de peau, ta religion, ton origine géographique, la langue que tu parles ou l'endroit où tu vis, dans ton Histoire, qui est celle de l'humanité toute entière, des hommes, des femmes et des enfants ont souffert de l'aliénation de leurs droits les plus fondamentaux.

Il ne s'agit pas ici de battre sa coulpe au rythme d'un quelconque remord. Il ne s'agit pas non plus de montrer qui que ce soit d'un doigt vengeur.

Il s'agit tout simplement de prendre part à un mouvement dont l'objectif est de porter haut et fort un message de tolérance à l'égard de tous les autres habitants de notre planète. Il s'agit de porter ici et maintenant, un ensemble de valeurs universelles, et de les offrir aux générations futures. Il s'agit de poser avec la sculpture "Mémoires", la première pierre d'une nouvelle humanité, pour laquelle le respect d'autrui sera aussi naturel que le besoin de respirer.

Tout le monde est concerné. Chacun, a son niveau peut et doit participer. En faisant connaître la démarche d'abord. Simplement en parlant autour de soi. En achetant les outils de soutien ensuite, comme ce fut le cas avec les estampes, et comme c'est le cas avec les affiches. En donnant enfin, qui de son temps, qui de son argent, qui de son influence, pour que demain, sur les rives de l'océan Atlantique, se dresse fièrement une réalisation dont le message universel sera "Mémoires de tous les esclavages", une œuvre d'une génération pour la postérité.

Serge Nicolie

***Si l'esclavage n'est pas mauvais, rien n'est mauvais.  
Abraham Lincoln - Extrait de Lettre à A.G. Hodges - 1864***



# Lettre citoyenne

**Q**u'elle soit physique ou morale, une personne se doit avant tout d'être citoyenne. C'est à cet aspect de l'Humanité que s'adresse l'association Mémoires des esclavages, pour que chacun, individu ou entreprise, participe au mouvement qui conduira inéluctablement la sculpture Monumentale "Mémoires" vers son installation sur la façade Atlantique.

**D**éjà, l'adhésion citoyenne est très forte, avec 150 personnes qui se sont portées acquéreuses de l'estampe vendue 100 euros. Ainsi, avec les dons divers et le début des ventes d'affiches, en quelques semaines, l'association a récolté plus de 10% des fonds nécessaires à son objectif premier.

**S**oyez partie prenante de ce mouvement collectif, né de l'esprit d'un artiste, porté par des artistes, mais attaché à répondre et témoigner pour l'ensemble de l'Humanité.

**Disons nous et disons à nos enfants que tant qu'il restera un esclave sur la surface de la Terre, l'asservissement de cet homme est une injure permanente faite à la race humaine toute entière.**

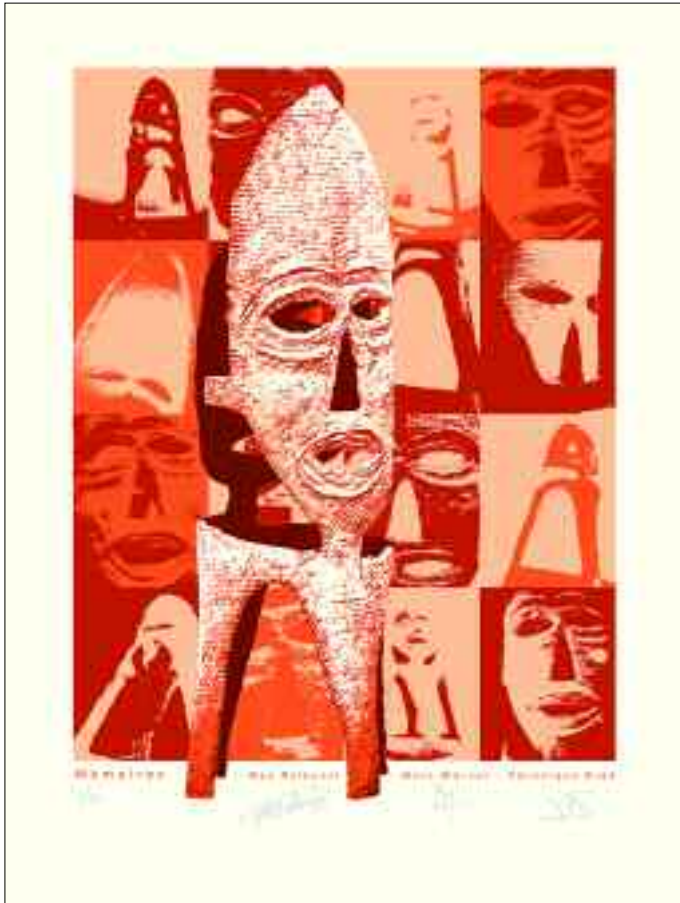
**Victor Schoelcher - 1848**



## Un élan d'adhésion massif

# Les ventes de l'estampe

**En quelques semaines, 150 estampes ont été achetées pour une somme de 100 euros l'exemplaire. Ces estampes, imprimées par la société Sigma Systems à Quimper démontrent l'adhésion citoyenne, et, en plus du soutien morale quelle apporte, fournit un élément important pour financer le projet. Les souscripteurs sont membres de droit de l'association.**



*L'estampe réalisée en sérigraphie sur papier chiffon, signée par Max Relouzat, Marc Morvan et Véronique Brod.*

### Les souscripteurs :

- |    |  |       |                      |
|----|--|-------|----------------------|
| 1  | M. et Mme PHILIPPON Loïc                 | ••••• | Quimper              |
| 2  | M. et Mme SEIGNEUR Michel                | ••••• | Quimper              |
| 3  | Mme CARIOU-BOUBOUR Yvette                | ••••• | Quimper              |
| 4  | M. et Mme MORVAN Jean                    | ••••• | Lannion (22)         |
| 5  | Mme Créac'hcadic et M. Sénéchal          | ••••• | Pleuven              |
| 6  | M. et Mme DONVAL Pierre                  | ••••• | Ergué-Gabéric        |
| 7  | SARL Pierres tombales                    | ••••• | Quimper              |
| 8  | Mme et M. NICOLAS Marie et Gilbert       | ••••• | Quimper              |
| 9  | M. et Mme LARZUL Michel                  | ••••• | Douarnenez           |
| 10 | M. et Mme POIGNANT Bernard               | ••••• | Quimper              |
| 11 | Autre Ciel Voyages                       | ••••• | Douarnenez           |
| 12 | M. et Mme MORVAN Roger                   | ••••• | Le Havre             |
| 13 | M. et Mme LAGADIC Claude                 | ••••• | Ergué-Gabéric        |
| 14 | M. et Mme PRIMET Jacques                 | ••••• | Quimper              |
| 15 | Anonyme                                  | ••••• | France               |
| 16 | Mme LE MOIGNE Laurence                   | ••••• | Quimper              |
| 17 | EURL RM Constructions                    | ••••• | Quimper              |
| 18 | M. et Mme SALAUN Bruno et Céline         | ••••• | Quimper              |
| 19 | M. BONNAL Serge                          | ••••• | Plogastel-St-Germain |
| 20 | Mme Ana CHAPALAIN et M. Tangi LOUARN     | •••   | Kemper               |
| 21 | Association Ti ar Vro                    | ••••• | Quimper              |
| 22 | Asso.Travailleurs Antillais du Finistère | •     | Ergué-Gabéric        |
| 23 | Mme Le RHUN Marie-Thérèse                | ••••• | Quimper              |
| 24 | M. JUGAN Jean-Claude                     | ••••• | Ploudalmézeau        |
| 25 | Amitié Cameroun                          | ••••• | Quimper              |
| 26 | M. et Mme LARZUL Claude                  | ••••• | Rennes               |
| 27 | M. MAS Gérard                            | ••••• | Quimper              |
| 28 | M. et Mme PROVOST Pierre                 | ••••• | Lesconil             |
| 29 | M. et Mme MONFORT Louis                  | ••••• | Concarneau           |
| 30 | M. et Mme PLEIBER Jackie                 | ••••• | Ploëmeur             |
| 31 | M. BRUN Gabriel                          | ••••• | La Forêt-Fouesnant   |
| 32 | M. et Mme MORVAN Liliane et Marcel       | •••   | Quimperlé            |
| 33 | M. GUIYONVARCH Christian                 | ••••• | Guipavas             |
| 34 | M. et Mme GIACOTTINO Christian           | ••••• | Brest                |
| 35 | M. et Mme TREUSSIÉ Catherine et Alain    | ••    | Quimper              |
| 36 | M. GARCON André                          | ••••• | Brest                |
| 37 | M. LE BIGOT Daniel                       | ••••• | Quimper              |
| 38 | M. GADONNA Roger                         | ••••• | Quimper              |
| 39 | M. et Mme DURAND Maurice                 | ••••• | Quimper              |
| 40 | M. GOALIC et Mme GUÉMENE                 | ••••• | Quimper              |
| 41 | M. BOUDOLEC                              | ••••• | Quimper              |
| 42 | Mme LE GARS Naïg                         | ••••• | Quimper              |
| 43 | M. et Mme CADIOU Georges                 | ••••• | Quimper              |
| 44 | M. PETIT Jacques                         | ••••• | Quimper              |
| 45 | Association des élus PCF du Morbihan     | ••••• | Lorient              |
| 46 | Mme CACHEREUL Martine                    | ••••• | Quimper              |
| 47 | M. et Mme LEGRAND René                   | ••••• | Concarneau           |
| 48 | Mme PERRIN Christelle                    | ••••• | Quimper              |
| 49 | M. et Mme DESPORTES Bernard              | ••••• | Quimper              |
| 50 | M. et Mme Bernard Henri-Claude           | ••••• | Châteaulin           |
| 51 | Maison pour Tous de Penhars              | ••••• | Quimper              |
| 52 | M. GUILLIVIC Yvon                        | ••••• | Merlevenez           |
| 53 | Sarl Bikka                               | ••••• | Quimper              |
| 55 | M. et Mme JARDIN Yves                    | ••••• | Douarnenez           |
| 56 | Mme CHAPAUD Claude                       | ••••• | Quimper              |



57 M. GUIDO Jacques-Fabrice •••••Lanildut  
 58 M. Le POHON Jean-Paul •••••Ergué-Gabéric  
 59 M. et Mme FOUGERE François •••••Quimper  
 60 Mme BLEAS Annie •••••Quimper  
 61 M. Mme PAREJA Jean-Claude •••••Quimper  
 62 Association Amérique Latine •••••Quimper  
 63 Syndicat CGT PTT Finistère Sud •••••Quimper  
 64 M. Mme KERIBIN André •••••Quimper  
 65 Mme BLONDIN Maryvonne •••••Ergué-Gabéric  
 66 M. Mme YVEN Bernard •••••Quimper  
 67 Espace Associatif •••••Quimper  
 68 Mme LEPRINCE Marie-Laure •••••Le Guilvinec  
 69 M. Mme BELHUMEUR Eric •••••Quimper  
 70 Mme VIGOUROUX Odile •••••Quimper  
 71 M. Mme DENIEL René •••••Quimper  
 72 M. Mme MORVAN Théophile •••••Quimper  
 73 Syndicat CGT Santé •••••Brest  
 74 Amicale Loisirs CHR Brest •••••Brest  
 75 M. HEINEN Jean-François •••••Brest  
 76 M. Mme CHARLOT Alain •••••Concarneau  
 77 M. DONFUT Emmanuel •••••Concarneau  
 78 M. Mme BARICAULT Olivier •••••Plonéour-Lanvern  
 79 Eurl Deux Clics •••••Quimper  
 80 Association Amzer Urav Ulamir •••••Plonéis  
 81 M. MADEC René ( Hyperburo SAS) •••••Rosny-sous-Bois  
 82 Mme et M. BLANCHE Denise •••••La Forêt-Fouesnant  
 83 Mme LAOT Daniele •••••Quimper  
 84 Mme et M HURUGUEN Armelle •••••Quimper  
 85 M. et Mme CHAUMET philippe •••••Pleuven  
 86 C G T epsm Gourmelen •••••Quimper  
 87 C G T epsm Gourmelen •••••Quimper  
 88 Mme et M Bertrand Sebastien •••••Bavent( 14)  
 89 Mme MAICAS-GUZMAN Marie-Christine •••••Quimper  
 90 M. MASSOL Pascal •••••Baraqueville (12)  
 91 M. et Mme TREUSSIÉ •••••Quimper  
 92 Mme LE BERRE Janine •••••Quimper  
 93 Union locale c g t •••••Quimper  
 94 Mme et M SPEGAGNE Alice et Jean •••••Quimper  
 95 Mme et M FRAPPANI Michelle et André •••••Pluguffan  
 96 Melle CARASCO Janine •••••Quimper  
 97 Mme et M DESPLANQUES Philippe •••••Quimper  
 98 Mme et M Cotten Sarah et Ronan •••••Saint Yvi  
 99 Melle RELOUZAT Katia •••••Ergué-Gabéric  
 100 Mme CHARLEC Nicole •••••Quimper  
 101 Association Finistère Solidarité Rwanda •••••Quimper  
 102 CHATALIC Céline et RELOUZAT Dimitri •••••Plonéis  
 103 M. GOALIC André •••••Quimper  
 104 SAS Garage du Rouillen •••••Ergué-Gabéric  
 105 EURL RM Constructions •••••Pluguffan  
 106 Association des Habitants du Braden •••••Quimper  
 107 Crédit Coopératif •••••Quimper  
 108 M. BERTHET Jean-Michel •••••Landudal  
 109 M. et Mme ISAAC René et Janine •••••Quimper  
 110 Mme et M. PETIT Martine et Pascal •••••Quimper  
 111 Union Départementale des Syndicats CGT •••••Brest

112 Union locale Syndicats CGT •••••Concarneau  
 113 Mme et M. RAINERO Yvonne et Pierrot •••••Quimper  
 114 Mme et M. SENANT Michelle et Michel •••••Quimper  
 115 Mairie de Pluguffan •••••Pluguffan  
 116 M. et Mme QUEVILLY Laurent et Joëlle •••••Quimper  
 117 M. BATINA Pierre •••••Gourlizon  
 118 Mme GUILLAS Christine •••••Quimper  
 119 M. MAGNAN Paul •••••Quimper  
 120 M. HERVE Louis •••••Quimper  
 121 M. GRAMOULLE Gilbert •••••Quimper  
 122 M. URVOAS Jean-Jacques •••••Quimper  
 123 Association Solidarité Pêche •••••Concarneau  
 124 Service Auto Secours •••••Quimper  
 125 Syndicat CGT Centre Hospitalier Laënnec •••••Quimper  
 126 SAS Horizon Auto •••••Quimper  
 127 Melle RAGUENES Annick •••••Quimper  
 128 M. MOELLO Jean-François •••••Mellac  
 129 M. PRIOL Gildas •••••Combrit  
 130 SARL Vercilide Delbenn •••••Fouesnant  
 131 M. INIZAN Hervé (Kernisy Automobile) •••••Quimper  
 132 M. et Mme BOURDON Ronan •••••Mahalon  
 133 Mme et M. LEVASLOT Gyslaine et Thierry •••••Rosporden  
 134 M. et Mme TANGUY-BARNAUDEAU Robert •••••Fouesnant  
 135 M. GUILLOU Henri •••••Quimper  
 136 Comité d'entreprise Kan Ar Mor •••••Douarnenez  
 137 Idem •••••Idem.  
 138 Mme Marianne LOUCHOUARN •••••Elliant  
 139 Mme Marie-Pierre DANIEL •••••Quimper  
 140 Mme Annick Le Loch •••••Pont l'Abbé  
 141 M. et Mme Armand LE BORGNE •••••Ergué Gabéric  
 142 M. Pascal NICOLAS •••••Pluguffan  
 143 Sigma-Systems •••••Ergué-Gabéric  
 144 M. M. LE DOUSSAL •••••Lorient  
 145 Mme Maryvonne MAGAUD •••••Quimper  
 146 M. Gilbert PHELEP •••••Saint-Yvi  
 147 M. et Mme Guyader •••••Briec  
 148 Mme Gourlaouen-Robin Valérie •••••Quimper  
 149 M. et Mme Toulbot •••••Fouesnant  
 150 Restaurant Labas •••••Quimper

**Après le succès aussi massif qu'inattendu des ventes de l'estampe, la plupart des épreuves d'artistes non numérotées ont aussi été vendues au profit de l'association. Quelques unes sont toutefois toujours disponibles à la vente et un retraitage est même envisagé. Si vous souhaitez faire l'acquisition d'un exemplaire, vous pouvez contacter l'association : 24 avenue des Cormorans - 29000 Quimper - 06 49 49 01 79.**

**Les droits de l'homme ne valent que parce qu'ils sont universels.  
 Jacques Chirac - 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage - 23 Avril 1998**



## Artiste, humaniste, un être engagé.

# Max Relouzat

**Né le 15 janvier 1945, agent hospitalier retraité et sculpteur sur bois depuis l'enfance, l'homme aime à servir ses contemporains. Habité par une promesse faite aux siens, il réalise enfin son rêve de toujours : porter témoignage de la souffrance de ses ancêtres, et servir les générations futures.**

**D**errière l'homme à qui l'on reproche parfois de sourire peu, se cache un être au parcours peu commun. De la martinique, son berceau, à Quimper sa terre d'accueil, Max Relouzat, 65 ans, a battu le pavé de mille détresses. Rebelle, prompt à dégainer contre les faces cachées du racisme et de la misère, il n'a pas encore usé ses enthousiasmes.

Fils des antilles, c'est pourtant l'hiver qui ponctue son existence. Il n'oubliera jamais ce matin de février 1964 où se sont profilées les fantomatiques grues glacées d'un port du Havre noyé dans la brume. "Alors c'était ça la France !". Rien à voir avec les tours Eiffel miniatures toutes dorées, ni avec les cartes de vœux aux chiens tirant des traîneaux.

C'était l'hiver déjà quand il est né, en janvier 1945, dans une famille de sept enfants, câliné par une mère "magnifique" et houspillé par un père exigeant. L'école jusqu'à 13 ans et demi est vécue comme un répit dans une jeunesse pillée par les travaux des champs.

Le service militaire, sur fond d'Antilles qui bougent avec Aimé Césaire, éloigne le jeune homme vers la métropole. 16 mois pour savoir qu'il ne suivra pas l'exemple de son oncle officier qui le fascinait tant les jours de 14 juillet à Fort de France. Les mois glacés de 1966

le trouvent dans un foyer pour immigrés à Paris, sans ressources et sans grade. "10 par chambre dans des lits superposés" : pour être aujourd'hui laconique, l'évocation du souvenir reste

aux Halles, la plonge le soir, les petits boulots sont quand même prétexte à pouvoir monter une cagnotte d'entraide pour ces émigrés solitaires.

L'opportunité d'un poste à la pharmacie de Rueil-Malmaison, c'est encore le froid. On le trouve à 7 h du mat' à des bornes du foyer en attendant cet hypothétique emploi qui se transforme finalement en cuisine. Max Relouzat ne quittera plus le secteur hospitalier. De 1969 à 1974, il rejoint la Martinique avec femme et enfants. Il apprend le militantisme au PC et à la CGT, devient conseiller municipal de Lamantin avant de revenir en France. Sa bretonne d'épouse en est bien sûr à l'origine.

En 1977, toujours épris de fraternité, il fonde l'association des travailleurs Antillais et l'union des sportifs. "En marchant dans Quimper, j'avais remarqué d'autres noirs semblant souffrir d'isolement."

Se sent-il étranger ? "Quelques fois. Grâce au travail, je suis bien intégré, mais je m'inquiète de la montée de l'intolérance."

Depuis plus de 10 ans maintenant, Max porte le projet de faire ériger cette sculpture "Mémoires", l'œuvre de toute

une vie, qui portera un message de tolérance pour les générations à venir. Puisse-t-elle réchauffer les cœurs.



Max présente le prototype de la sculpture "Mémoires".

brûlante. Max Relouzat rebondit pourtant. "Je ne sais pas où j'ai puisé la volonté de réagir", avoue-t-il. Travail

Ce texte est tiré d'un article de Danièle Le Pape, paru dans le Télégramme du 8 octobre 1997.

**"C'est bien, continue sur ce chemin,  
car il te permettra de dire les choses"  
Aimé Césaire à Max Relouzat enfant.**



# La presse parle du projet...

## Un écho médiatique

Presse quotidienne, magazines, internet, radio et même télévision avec Tébéo, le projet suscite un intérêt certains chez les journalistes, locaux pour l'instant. A n'en pas douter, l'envergure d'un tel projet saura trouver sa place dans le paysage médiatique national.

### Esclavages. Une statue pour mémoire

Le Quimpérois d'origine martiniquaise Max Relouzat lance une souscription populaire pour financer un projet de sculpture monumentale en hommage aux victimes de tous les esclavages. Le monument en acier, de 19 m de haut, pourrait se dresser, dès 2011, sur la façade atlantique.

Max Relouzat tient dans les mains un prototype en papier de sculpture. À ses côtés, il tient de l'autre main le prototype de sculpture.



« C'est bien, continuez sur ce chemin car il le permettra de dire des choses ».

Arnaud Coueslin à Max Relouzat

#### Une vie d'engagement

Max Relouzat est à l'origine, depuis 1981, avec sa femme Dora, une Éclaircie qui lui a donné trois enfants. Formé à l'électronique, il est, en fait, devenu médecin en milieu hospitalier. Parmi ses engagements, des dates d'années de référence à la CGT, au PCF (de 1969 à 1992), à S2S (action en faveur de l'associativité des travailleurs) ont été mentionnés...

« l'acte de dire, peut-être que nous avons inventé... l'acte de dire... ». Cette déclaration, en outre, de la grande-mère martiniquaise se situe dans la tête de Max Relouzat, il était alors enfant. Le quatrième d'une fratrie de sept enfants, il est né, le 10 mai 1948, à Quimper. C'est au cours de son enfance qu'il découvre le monde de l'usine et de l'industrie. C'est à l'âge de onze ans qu'il découvre le monde de la sculpture. C'est à l'âge de quinze ans qu'il découvre le monde de la sculpture. C'est à l'âge de quinze ans qu'il découvre le monde de la sculpture. C'est à l'âge de quinze ans qu'il découvre le monde de la sculpture.

15.000 € pour lancer le projet : le financement du projet repose sur une souscription publique, lancée le 11 décembre. « Nous ne pouvons pas avoir une adhésion populaire, comme Max Relouzat l'a fait pour ses propositions aux gens...

« l'acte de dire, peut-être que nous avons inventé... l'acte de dire... ». Cette déclaration, en outre, de la grande-mère martiniquaise se situe dans la tête de Max Relouzat, il était alors enfant. Le quatrième d'une fratrie de sept enfants, il est né, le 10 mai 1948, à Quimper. C'est au cours de son enfance qu'il découvre le monde de l'usine et de l'industrie. C'est à l'âge de onze ans qu'il découvre le monde de la sculpture. C'est à l'âge de quinze ans qu'il découvre le monde de la sculpture. C'est à l'âge de quinze ans qu'il découvre le monde de la sculpture.

« l'acte de dire, peut-être que nous avons inventé... l'acte de dire... ». Cette déclaration, en outre, de la grande-mère martiniquaise se situe dans la tête de Max Relouzat, il était alors enfant. Le quatrième d'une fratrie de sept enfants, il est né, le 10 mai 1948, à Quimper. C'est au cours de son enfance qu'il découvre le monde de l'usine et de l'industrie. C'est à l'âge de onze ans qu'il découvre le monde de la sculpture. C'est à l'âge de quinze ans qu'il découvre le monde de la sculpture.

« l'acte de dire, peut-être que nous avons inventé... l'acte de dire... ». Cette déclaration, en outre, de la grande-mère martiniquaise se situe dans la tête de Max Relouzat, il était alors enfant. Le quatrième d'une fratrie de sept enfants, il est né, le 10 mai 1948, à Quimper. C'est au cours de son enfance qu'il découvre le monde de l'usine et de l'industrie. C'est à l'âge de onze ans qu'il découvre le monde de la sculpture. C'est à l'âge de quinze ans qu'il découvre le monde de la sculpture.

Bruno Saladin

Contact : 02 98 37 76 32

C'est une page très enviée. La quatrième de couverture du célèbre journal régional le Télégramme est une vitrine qui se mérite et qui nécessite de présenter un intérêt probant pour les lecteurs. C'est donc avec énormément de fierté que Max Relouzat y a présenté son œuvre au tout début de l'aventure de l'association. Tous les membres de l'association se joignent à lui pour remercier le quotidien.

La traite des noirs sur un jour un crime imprescriptible  
Théophile-Marie Laennec - 1778



## Un sculpteur monumental !

# Marc Morvan

**Marin-Pêcheur, judoka et sculpteur, Marc Morvan porte en lui son énorme appétit de savoir et de maîtrise de son univers fantasmagorique. Touche à tout de génie, lui seul pouvait se lancer dans une aventure aussi gigantesque que la construction de la sculpture "Mémoires", une étape de plus dans le développement de son talent.**

**C**onstruire une sculpture telle que "Mémoires", avec ses 20 tonnes d'acier et ses 10 mètres de haut, n'est pas à une mince affaire. Cela nécessite un savoir faire assez peu commun.

Il existe peut-être quelques prétendants au niveau mondial, et les contacter n'eut sans doute pas posé de problème à Max. Mais construire une œuvre telle que "Mémoires" ne demande pas qu'un savoir faire, elle demande aussi à l'artiste de s'inscrire dans une démarche bien plus grande que la simple construction, fût-elle monumentale.

Et tous ceux qui connaissent Marc Morvan auront compris l'évidence qu'il y a à le retrouver aux commandes de ce chantier.

En effet, il n'est pas seulement question de construction métallique ici, il s'agit de démarche artistique, avec un engagement qui dépasse de loin la simple production d'une œuvre.

Et Marc Morvan est de ces hommes, de ceux que non seulement le défi technique et industriel n'effraie pas, mais surtout, c'est un artiste engagé dans son art au delà de toute commune mesure. Son corps meurtri par les blessures d'une vie toujours engagée dans ses démarches successives, Marc le porte avec une force constamment renouvelée par sa soif de savoir et de compréhension. Sa démarche est plus qu'artistique, elle est vitale, et c'est de cette force vitale qu'il tire la magnificence de ce qu'il faut bien appeler des monuments. Monuments à la gloire de la mer, mais surtout de la poésie qui domine toute sa recherche. Evidemment, des hommes tels que Max Relouzat et Marc

Morvan ne pouvaient manquer de se rencontrer.

C'est de cette rencontre que naîtra bientôt, sortie de l'imaginaire de Max, et portée dans la réalité de tous par Marc, la sculpture monumentale "Mémoires" qui se dressera fièrement

sur les bords de l'océan Atlantique.

A la volonté d'ouverture au monde, et aux générations futures, portée par Max, Marc saura donner la puissance et la beauté d'une œuvre magique.

<http://www.marcmorvan.com/>



Marc Morvan

**Partout où il y a de l'esclavage,  
il ne peut y avoir éducation.**

**Jean Prasteau - Extrait de "Charentes et merveilles"**





## Un œil avisé

# Véronique Brod

**Tout du long du processus de préparation, de construction puis de fonctionnement de l'institution, l'association Mémoires des esclavages a besoin d'un regard pour à la fois immortaliser les événements, et aussi pour les faire connaître. Cet œil, c'est Véronique Brod.**

**P**rendre une photo de vacances est une chose, mettre en valeur une œuvre, avec tout le talent qui sied à sa réalisation en est une autre.

L'association Mémoires des esclavages n'a pas attendu que l'acier soit à l'atelier pour associer le talent de Véronique Brod à sa démarche. En effet, c'est à partir de ses photos, déjà, qu'a été réalisée l'estampe, vendue par souscription à 150 exemplaires, et qui permet à l'association d'avoir déjà pu entamer très sérieusement son action.

Le travail de cette photographe de talent ne s'arrête pas là. D'ors et déjà, l'immense majorité des photos présentes sur le site internet et qui informent régulièrement les adhérents de l'évolution du projet sont signées Véronique Brod

Tout au long du projet, c'est elle qui se rend sur place pour, de son œil avisé, faire apparaître la substantifique moelle de chacune des étapes qui s'enchaînent.

Véronique Brod, d'origine finistérienne, est née à Abidjan, ce qui n'est pas anodin dans cette aventure. Après avoir suivi des études et mené des recherches en biologie, elle décide de se consacrer à la photographie. L'observation des microcosmes a façonné son regard et aiguisé son sens esthétique. Elle aime à montrer un monde où se révèle, en echo, une autre réalité graphique et sensible. Tout naturellement elle s'est investie dans la démarche mémorielle de l'association.

<http://www.vbrod.fr/>



Véronique Brod.

**Une république n'est point fondée sur la vertu ; elle l'est sur l'ambition de chaque citoyen, qui contient l'ambition des autres.**

**Voltaire**



# ... Mémoires des esclavages

**Pour les entreprises et les institutions**

## Les contacts

**De "La Bretagne s'expose" dont ils furent les initiateurs, au concert de Kassav à Quimper, en passant par la reconstruction du clocher de Melgven et l'association d'aide aux victimes du cyclone Hugo en Guadeloupe, c'est une amitié de plus de 20 ans qui unit Serge Nicolie et Arsène Wittersheim à Max Relouzat.**

**A**rsène Wittersheim et Serge Nicolie sont deux êtres atypiques. En effet, doués tous les deux d'une énorme capacité de travail et possédant toutes les ficelles de la communication, ces deux amis de longue date ne travaillent que sur ce qui les intéresse.

Artiste, peintre du bonheur au quotidien, Arsène Wittersheim est aussi connu pour ses posters de ville qui permettent à de nombreux artisans et commerçants de promouvoir leurs territoires et leurs entreprises. Mais ce que

beaucoup ignorent, c'est sa vie d'engagements associatifs, tels que la reconstruction du clocher de Melgven ou l'aide aux victimes du cyclone Hugo...

Serge Nicolie partage son temps entre son rôle de consultant en communication auprès de PME, locales ou pas, et ses recherches dans des domaines très variés mais qui tournent tous autour de la communication.

C'est donc tout naturellement vers eux que Max s'est tourné pour développer les partenariats entre l'association Mémoires des Esclavages et les entrepri-

ses et institutions.

Si vous êtes concernés, vous pouvez déjà prendre contact avec eux sur le site internet de l'association.

**Contacts institutionnels :**

**Serge Nicolie**

**Arsène Wittersheim**

**Caméros 29560 Argol**

**06 67 57 05 82**

[entreprises@memoiresdesesclavages.fr](mailto:entreprises@memoiresdesesclavages.fr)



*Serge Nicolie et Arsène Wittersheim réunis autour de Max Relouzat pour porter le projet auprès des entreprises et des institutions.*

***A nous de décider si nous voulons vivre en citoyens du monde.***

***Boutros Boutros-Ghali - 2002***



# Association déclarée d'intérêt général

## Un sérieux avantage.

**L'association "Mémoires des Esclavages" a été reconnue d'intérêt général par les services des impôts le 21 mai 2010. Cela signifie pour nous une reconnaissance de l'action que nous menons, mais cela signifie surtout pour nos adhérents et donateurs, une substantielle économie.**

**Ê**tre reconnue d'intérêt général n'est pas une simple formalité pour une association. En effet, il faut pour cela que l'administration des impôts, après étude des statuts de l'association, reconnaisse dans son objet un intérêt pour la communauté.

Surtout, il s'agit de soutenir cette action en permettant aux adhérents et donateurs de bénéficier d'une déduction d'impôts très substantielle.

Pour les particuliers, comme pour les entreprises, les dons et cotisations font l'objet d'une remise de certificats par le trésorier de l'association.

En matière d'impôt sur le revenu, les dons effectués aux associations reconnues d'utilité publique qui remplissent l'ensemble des conditions prévues à l'article 200 du code général des impôts (CGI) peuvent bénéficier du régime du mécénat.

En effet, aux termes de cet article, ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu au taux de 66 % les dons et versements effectués au profit d'oeuvres ou d'organismes d'intérêt général poursuivant un objet à caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue ou des connaissances scientifiques françaises. Pour les entreprises la réduction d'impôt est égale à 60 % du montant des versements, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

La condition d'intérêt général implique que l'activité de l'oeuvre ou de l'organisme ne soit pas lucrative et que

sa gestion soit désintéressée au sens de l'instruction fiscale du 18 décembre 2006. En outre, l'organisme ne doit pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes.

Par ailleurs, le versement, qu'il s'agisse d'un don ou d'une cotisation, doit être effectué à titre gratuit, sans contrepartie directe ou indirecte au profit de son auteur. Cette réduction d'impôt sur le revenu s'applique de la même manière pour les dons versés à des fondations ou des associations reconnus d'utilité publique que pour ceux versés à des oeuvres et organismes d'intérêt général.

**Mémoires des esclavages**  
**24 avenue des Cormorans**  
**29000 Quimper**

**Directeur de la publication :**  
**Max Relouzat**  
**(02 98 53 78 32)**

**Conception, rédaction,**  
**maquette et mise en page :**  
**Serge Nicolie**  
**Arsène Wittersheim**  
**(06 67 57 05 82)**  
**Crédits photos :**  
**Véronique Brod**

**Tirage courant : 200 exemplaires**



**Pour vos dons, adhésions ou pour simplement nous contacter :**  
**<http://www.memoiresdesesclavages.fr>**

**Nous devons être le changement que nous voulons voir dans le monde.**

**Mahatma Ghandi**



# ... Mémoires des esclavages

## Une autre façon de soutenir l'association **L'affiche "Mémoires"**

**5.000 exemplaires de l'affiche "Mémoires" ont été tirées pour permettre un soutien massif au projet porté par Max Relouzat, Marc Morvan et Véronique Brod. Vous pouvez vous la procurer en envoyant une chèque à l'association : 24 rue des Cormorans - 29000 Quimper.**

**U**ne affiche représentant la sculpture "Mémoires" devant l'océan Atlantique, telle que la rêve Max Relouzat, a été tirée à 5.000 exemplaires sur les presses de Sygma Systems à Quimper.

Vous pouvez vous la procurer dans les points de vente (voir encadré) au prix de 10 €, ou la commander au siège de l'association en y faisant parvenir votre règlement de 14 € (10 € plus 4 € de frais de conditionnement et de port) à l'adresse indiquée ci-dessus.

### Points de vente :

- DEUX CLIC informatique - 17, route de pont l'abee 29000 Quimper,
- LIBRAIRIE RAVY - 6 rue René Madec 29000 Quimper,
- TI AR VRO - 3 esplanade Famille Gabai 29000 Quimper ,
- BAR LE VALPARAISO route de Pont l'Abée 29000 Quimper ,
- LECLERC ESPACE CULTUREL - avenue de Gourvily 29000 Quimper,
- Brasserie TRI Martolod - Z.A. de Colguen 29900 Concarneau,
- TABAC - PRESSE "LE HAVANE" 29500 Ergué-Gaberic,
- Atelier d'encadrement Jean-Paul Le Corre, 7 rue de la Providence - 29000 Quimper.
- HALL DE LA PRESSE 23 rue du General de gaulle 29120 Pont - l'Abbe.



**Ces mots, esclavage et droit, sont contradictoires ;  
ils s'excluent mutuellement  
Jean-Jacques Rousseau - Le Contrat Social - 1762**